

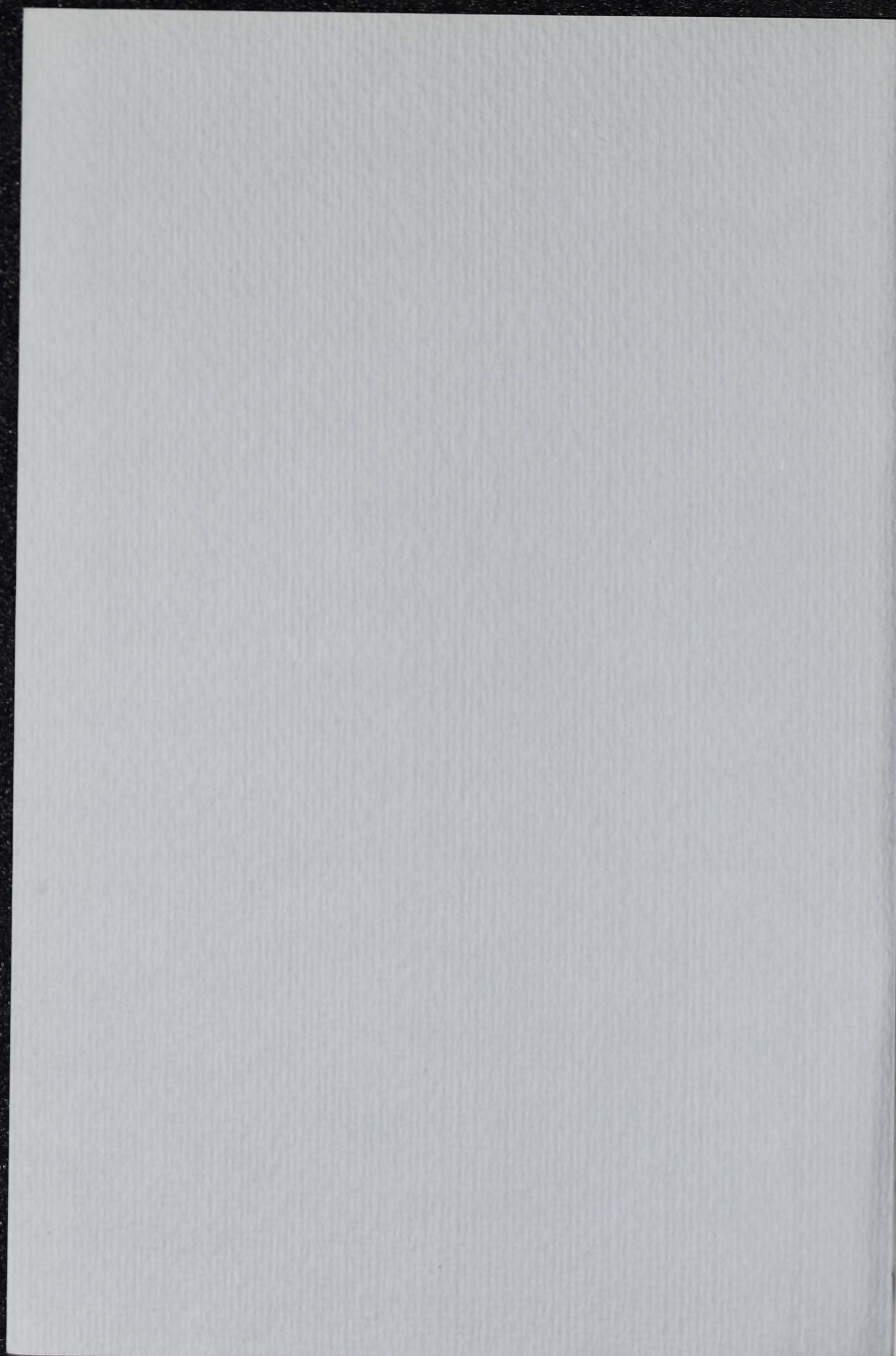
EXTRAIT  
DES  
ANNALES  
DU  
CERCLE HUTOIS  
DES  
SCIENCES ET BEAUX-ARTS

---

TOME XXIX  
100<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

1975

---



*Hommage de l'auteur.  
R. Demoulin*

LA PRESSE ET LE GRAND DISCOURS DE JOSEPH LEBEAU  
AU CONGRES NATIONAL, LE 5 JUILLET 1831

par Robert DEMOULIN

Sur la promenade de l'Ile, que Paul Delvaux a peinte dans sa jeunesse hutoise, se dresse la statue que la ville de Huy a élevée à un de ses plus célèbres citoyens, Joseph Lebeau. Il a bien mérité cet hommage. L'homme d'Etat hutois figure évidemment dans la belle série de biographies consacrées par Théodore Juste aux Fondateurs de la monarchie belge. Il y occupe une place de choix car « il a rendu des services immenses à la patrie » et « son vrai, son incontestable titre de gloire, c'est la part considérable, exceptionnelle même, qu'il prit à la fondation du royaume de Belgique ». Et Théodore Juste de l'égaliser à Casimir Périer, à Lord Grey, à Robert Peel et à Cavour.

Paul Carré, du temps où il était échevin de l'instruction publique de la ville de Huy, en 1922, prononça au Cercle dont nous célébrons le centenaire, une brillante conférence consacrée au « Conditor Belgii », conférence que Léon Lebrun publia. Un autre Hutois, le journaliste Fernand Daxhelet, passa les années de guerre à préparer un ouvrage de 265 pages sur Joseph Lebeau qui parut en 1945. L'actuel président de la Commission scientifique de la Bibliothèque royale, le magistrat Carlo Bronne, l'avait précédé de quelques mois, en publiant à la Libération du territoire, dans la collection « Notre Passé », un « Joseph Lebeau » fort alerte.

Tous ses biographes accordent une grande place au discours « mémorable » que Joseph Lebeau prononça le 5 juillet 1831 au Congrès national. Nous avons simplement voulu retrouver les échos de ce discours dans la presse du temps.

Le prince Léopold avait été élu roi des Belges le 4 juin 1831 et le 26 juin, il avait accepté la couronne à la condition que le Congrès adopte les préliminaires de paix, les XVIII articles établis par la Conférence de Londres et fixant les conditions de la séparation de la Belgique et de la Hollande.

Les Belges obtenaient un certain nombre de satisfactions : le maintien du statu quo dans le Grand-Duché de Luxembourg pendant la négociation séparée entre le souverain de la Belgique, le roi des Pays-Bas et la Confédération germanique au sujet du dit grand-duché, négociation distincte de la question des limites entre la Hollande et la Belgique (art. III), la recherche d'un arrangement convenable sur Maestricht (art. IV), des échanges à l'amiable, sans l'intermédiaire

des cinq puissances, des enclaves que la Hollande et la Belgique possèderaient sur leurs territoires respectifs (art. V), la garantie de la neutralité (art. IX) et enfin, le partage équitable des dettes (art. XII).

Le mardi 1<sup>er</sup> juillet s'ouvrit au Congrès le débat sur les préliminaires de paix. Le pays était profondément divisé. Comme l'écrivait l'*Organisateur belge*, l'organe saint-simonien, dans son premier numéro du 29 mai 1831 : « Les Belges sont aujourd'hui divisés en patriotes et orangistes. Les patriotes sont divisés en réunionnistes et indépendants. Et les réunionnistes aussi bien que les indépendants sont divisés en monarchistes et républicains. Enfin, les différents partisans que distinguent ces nombreuses dénominations se divisent eux-mêmes en catholiques et libéraux » (1).

L'opposition au traité était forte. Les patriotes s'étaient groupés dans l'*Association belge* et des mouvements séditionnels se manifestèrent à Louvain, Grammont, Gand et Liège, forçant le gouvernement à prendre des mesures sévères. L'armée était dans un état médiocre, que la Campagne des Dix Jours allait révéler. La Presse était divisée mais le gouvernement y trouvait moins d'appui que l'opposition. Le mardi 5 juillet, le *Journal des Flandres*, à la veille de changer de camp et de devenir gouvernemental, ce qui entraîna la démission de son rédacteur Edmond Beaucarne, dresse un tableau de l'opinion des journaux. Sont pour les négociations entamées par le ministère Lebeau : le *Moniteur*, le *Politique*, le *Courrier de la Meuse*, le *Journal d'Anvers* et le *Lynx*. Sont contre : le *Courrier de Bruxelles*, l'*Emancipation*, l'*Indépendant*, le *Belge*, le *Journal de Louvain*, le *Courrier de la Sambre*, le *Journal de la province de Liège*, l'*Industrie*, le *Journal de Verviers*, le *Courrier de l'Escaut*, l'*Observateur du Hainaut*, l'*Escaut*, le *Journal des Flandres*, l'*Echo de Binche*, etc. Sont indécis : le *Journal de la Belgique*, le *Journal du Commerce d'Anvers* et le *Nervien* (2).

L'influence de cette presse était considérable. Nombre d'hommes politiques étaient d'anciens journalistes et avaient gardé avec les milieux de la presse d'étroits contacts. Le gouvernement avait d'ailleurs créé le *Moniteur* pour défendre ses positions (3). Comme l'écrivait à l'époque l'*Organisateur belge* : « Depuis quarante ans, la presse périodique, bien qu'elle n'ait point trouvé place légale dans les constitu-

(1) L'*Organisateur belge*, n° 1, 29 mai 1831, p. 4.

(2) *Journal des Flandres*, mardi 5 juillet 1831, p. 3, c. 2.

(3) A. WARZEE, *Essai historique et critique sur les journaux belges*, p. 94.

tions écrites, s'est constituée d'elle-même pouvoir prépondérant dans la plupart des états européens » (1) et l'*Emancipation*, journal de l'*Association belge*, affirmait que « L'une des principales conquêtes de l'époque actuelle a été, sans contredit, celle de forcer les gouvernants à avouer que la presse périodique était un nouveau pouvoir introduit dans la société, pour la préserver de grands maux, l'éclairer sur la marche qu'elle devait suivre, lui signaler les fautes de ceux appelés à la diriger » (2). Nous connaissons le nombre moyen d'abonnements aux journaux de 1831 et nous l'indiquerons au cours de l'article (3). Un correspondant particulier du *Times* se plaint cependant de la qualité de la presse belge. Les journaux répandent des bruits de guerre mais les Belges qui ont un peu de la solidité du caractère anglais croient plus aux faits qu'à ces affirmations, et avec raison. « Les journaux, spécialement ceux de Bruxelles, sont des véhicules de rhapsodies politiques, dans lesquels des Utopistes se battent pour des chimères ou bien des révolutionnaires travaillent pour tromper la nation. Le manque de bons directeurs de l'opinion est très fortement ressenti de tous côtés » (4). Le *Globe and Traveller* insistait aussi sur la disposition générale et indubitable du peuple pour la paix alors que presque toute la puissance de la presse, à Bruxelles et en province, est rangée en ordre de bataille pour la guerre (5).

La presse a assuré au discours de Lebeau une large diffusion. Elle accordait une grande place aux discours prononcés à la tribune du Congrès national, des sténographes avaient été engagés à cette tâche (6). D'autre part, les journaux reproduisaient, souvent sous forme de suppléments, les textes des discours écrits (7).

(1) *L'Organisateur belge*, n° 1, 1<sup>re</sup> année, 29 mai 1831, p. 3.

(2) *L'Emancipation*, 12 juillet 1831, p. 1, c. 1.

(3) J. MALOU, Notice statistique sur les journaux belges (1830-1842), in *Bulletin de la Commission centrale de statistique de Belgique*, 1843, t. I, pp. 273-303.

(4) *The Times*, 14 juillet 1831, p. 1, c. 2, *Private Correspondence*, Bruxelles, 11 juillet. Le 7 juillet, dans un éditorial, le *Times* s'était plaint amèrement de la presse révolutionnaire belge, le mouvement révolutionnaire ayant parmi ses agents « les directeurs de la presse la plus factieuse qui ait jamais été utilisée contre la paix et l'ordre d'une communauté » (7 juillet 1831, p. 3, c. 4).

(5) *The Globe and Traveller*, 7 juillet 1831, p. 4, c. 2, signé P.

(6) « Nous avons adopté le système de confier à un rédacteur à part le soin de recueillir les séances du congrès. Il est chargé de ce travail sans contrôle de la rédaction et sous la seule obligation de recueillir avec impartialité les opinions de tous les orateurs à quelque opinion qu'ils appartiennent ». *Courier*, 6 juillet 1831, p. 3, c. 3. Le rédacteur du *Courier* était Faure.

(7) « L'éditeur du *Moniteur belge* ayant pris l'engagement de reproduire les discours qui seraient prononcés à la Chambre, lorsqu'ils lui seront remis immédiatement après la séance, dans laquelle ils auront été prononcés, a l'honneur d'inviter MM. les députés qui désirent l'insertion de leur opinion ou discours, à envoyer leur copie au bureau du journal avant 5 heures du soir. Après la fermeture des bureaux, on est prié de jeter les lettres dans la boîte ». *Moniteur belge*, 3 juillet 1831, p. 1, c. 1.

Certains journaux firent effort d'impartialité dans la reproduction de ces débats, ainsi le *Courrier*. Mais d'autres pratiquèrent l'usage, si fréquent dans la presse depuis qu'il y a des débats parlementaires, d'en donner une reproduction partisane.

Dans les débats du Congrès national publiés par Emile Huyttens, le lecteur trouvera ce qu'on a conservé du célèbre discours de l'homme politique hutois (1). Lebeau, après avoir annoncé qu'il quitterait le ministère quel que fût le résultat du scrutin et qu'il n'envisageait pas de demander de modification à la Constitution, présenta une interprétation habile des XVIII articles, propositions de la Conférence et non protocoles imposés.

Même si Venloo était perdu, grâce à un chemin de fer, les relations commerciales avec l'Allemagne seraient sauvées. Mais s'appuyant sur l'article VI prévoyant l'évacuation réciproque des territoires, il affirma que Venloo serait conservé aussi longtemps que les Hollandais resteraient à Anvers. Il était prêt cependant à sacrifier sa ville natale pour sauver son pays et il lança la phrase fameuse : « Messieurs, je suis député de Huy. Huy est ma ville natale. Je repaîtrai bientôt sans doute devant les électeurs qui m'ont envoyé au Congrès. Eh bien, si Huy se trouvait dans la position de Venloo, s'il fallait que Huy fût sacrifié, je n'hésiterais pas à dire : Que la Belgique se sauve et que Huy soit perdu pour elle ». Maestricht, le Luxembourg reviendront à la Belgique. La neutralité garantie par les puissances est la sauvegarde de l'Indépendance du nouvel Etat. Enfin, le règlement de la dette libérera le budget tandis que des traités de commerce pourront être conclus et il termina par un vibrant appel à l'union.

C'est un moyen de découvrir dans la presse les adversaires de Lebeau que de rechercher la place accordée à son discours du 5 juillet. Le *Messageur de Gand* (689 abonnés en 1831) par exemple, est laconique : tout juste en troisième page 24 lignes de la première colonne et la moitié de la deuxième colonne et l'insistance sur l'incident d'un

(1) E. HUYTTENS, *Discussions du Congrès national de Belgique, 1830-1831*, t. III, pp. 453-461 (texte du *Moniteur belge* du 7 juillet). Sur le plan du discours : Louis de LICHTERVELDE, *Essai sur Joseph Lebeau, Revue générale*, 64<sup>e</sup> année, mars 1931, p. 283. « Nous n'avons du discours de Joseph Lebeau qu'un texte incomplet. Mais à le parcourir tel qu'il figure dans le compte-rendu du Congrès, on sent tout de suite qu'on est pas en présence d'une de ces compositions académiques comme on venait en lire un grand nombre à la Constituante ; le plan du discours est heurté ; visiblement, l'orateur a suivi les mouvements d'un auditoire impressionnable pour le toucher d'abord, puis le saisir et l'entraîner ensuite ».

coup de sifflet parti des tribunes. Quelle différence avec le *Moniteur belge* où le discours occupe les colonnes 2 et 3 de la page 1 et les trois colonnes des pages 2, 3 et 4. Le récit de l'accueil réservé au discours est aussi un critère d'appréciation. Ici aussi, le *Moniteur belge* est le plus expressif. « A peine l'orateur a-t-il prononcé les derniers mots d'une improvisation qui a duré deux heures et demie, et que nous ne pouvons qu'imparfaitement reproduire, que des bravos et des applaudissements nombreux et répétés partent des tribunes et de tous les points de la salle. Un grand nombre de députés quittent leur place et vont féliciter l'orateur. Nous remarquons parmi eux des membres mêmes de l'opposition, entre autres MM. H. de Brouckère et C. de Smet. M. Claes (de Louvain) est tellement ému que des larmes coulent de ses yeux avec abondance. M. Lebeau est en quelque sorte obligé de se dérober aux embrassements et aux félicitations de ses collègues. Il sort de la salle suivi par plusieurs députés. Presque tous les membres ont quitté leurs places. M. le vice-président fait de vains efforts pour reprendre la séance, elle est suspendue par ce fait pendant près d'une demi-heure » (1). A ce long passage reproduit presque textuellement par le *Journal des Flandres* (1162 abonnés en 1831) qui, la veille précisément de ce jour, est passé du côté de la majorité, opposons le très bref « Bravos et applaudissements » du *Messenger de Gand* (2). Le discours fit une telle impression que d'autres journaux de l'opposition comme le *Courrier* (l'ancien *Courrier des Pays-Bas*, 4.820 abonnés en 1831) ou l'*Indépendant* (606 abonnés en 1832) reproduisent le texte final du *Moniteur* (3). L'*Indépendant* dans une seconde édition de son numéro du 6, avait été plus frappant encore : « Le manque d'espace nous empêche de donner la fin du discours de M. Lebeau qui a duré deux heures et demie et qui a produit un prodigieux effet sur les membres du Congrès » (4). La suite : « Une foule de députés de la majorité et de la minorité quittent leur place et viennent féliciter l'orateur. Parmi eux, on distingue M. Claes (de Louvain)

(1) *Moniteur belge*, 7 juillet 1831, p. 4, c. 3 (Partie non officielle).

(2) *Les rédacteurs ecclésiastiques du Journal des Flandres*, Désiré Verduyn, professeur de philosophie au Grand Séminaire de Gand et Joseph-Jean De Smet, professeur d'histoire de l'Eglise au même séminaire, prirent position en faveur des XVIII articles, l'éditeur Edmond Beaucarne refusa de s'incliner, le 6 juillet, il quitta le journal qui revint dans les mains de J.-B. de Nève, proscrit en 1830 par le gouvernement de Guillaume I<sup>er</sup>. Cf. Emiel LAMBERTS, *Kerk en Liberalisme in het bisdom Gent (1821-1857)*, p. 157.

(3) *Le Courrier*, ancien *Courrier des Pays-Bas*, 7 juillet 1831, p. 3, c. 2 et l'*Indépendant*, 7 juillet 1831, p. 3, c. 3.

(4) Reproduit dans le *Politique*, 7 juillet 1831, p. 3, c. 2.

qui est tellement ému qu'il verse des larmes. M. Camille de Smet et plusieurs autres députés de l'opposition serrent la main à M. Lebeau. La séance est suspendue » figure aussi dans *Le Belge* (897 abonnés en 1831), autre organe de l'opposition qui commençait cependant sur un mode mineur. « Des applaudissements et quelques sifflets succèdent à ce discours qui a duré deux heures et demie et a produit une impression assez vive » (1). *L'Emancipation* (602 abonnés en 1831), organe de l'*Association belge*, laisse percer ses sentiments. « Des applaudissements et quelques sifflets succèdent à ce discours qui a duré pendant deux heures et demie et a paru produire une impression assez vive sur quelques membres. L'émotion de M. Claes augmente et il pleure pendant assez longtemps. M. Lebeau est environné des membres de la majorité. La séance est suspendue » (2). Dans le *Journal de la province de Liège* (1.255 abonnés), le discours de Lebeau est reproduit sur une feuille séparée, une première partie occupe une page de 3 colonnes et une demi-page de 3 colonnes, le 7 juillet, la suite le lendemain, une page de 3 colonnes, et une colonne 1/4 d'une deuxième page. Dès le 7, l'accueil final du Congrès est rapporté d'après le *Moniteur*. Notons cependant une nuance ironique : « Plusieurs députés versent des larmes ; nous remarquons entre autres M. Claes de Louvain qui est longtemps à se consoler » (3). Le *Courrier de la Meuse* (989 abonnés) qui soutient fermement le ministère est plus lyrique, s'il ne réserve au discours que deux colonnes et demie. « Des bravos se font entendre dans la salle et les tribunes et sont aussitôt réprimés. Il est impossible sans l'avoir vu, de se faire une idée de l'effet prodigieux produit par ce discours ; à peine l'orateur a-t-il fini de parler qu'une foule de députés de toute opinion se sont précipités vers le banc de M. Lebeau pour le féliciter. M. Claes (de Louvain) sanglotait. M. Camille De Smet et M. Henri de Brouckère ont affectueusement serré la main de M. Lebeau. C'est en vain que le président appelle à la tribune M. de Schirveld, les membres du Congrès quittent tous leurs places, une grande partie d'entre eux sort de la salle. M. Raikem se voit obligé de quitter le fauteuil et de suspendre la séance. M. le président invite à plusieurs reprises les membres à reprendre leurs places » (4).

(1) *Le Belge*, 7 juillet 1831, p. 3, c. 1.

(2) *L'Emancipation*, 7 juillet 1831, p. 3, c. 1.

(3) *Journal de la Province de Liège*, 7 juillet 1831, p. 2, c. 3.

(4) *Courrier de la Meuse*, 7 juillet 1831, p. 2, c. 2.



L'*Industrie* (268 abonnés en 1831), farouche adversaire du gouvernement, qui reproduit le discours sur 5 colonnes, se borne à noter : « Le discours de M. Lebeau a duré deux heures, il a produit un très grand effet » (1) mais le journal s'était étendu sur l'incident du coup de sifflet : « Quelques sifflets se font entendre dans les tribunes. L'orateur s'arrête, il dit : J'ai rempli mes devoirs..., *Quelques membres* témoignent de l'effroi, adressent la parole au président qui leur répond : Je n'ai pas entendu. M. Lebeau : Je remplirai mes devoirs jusqu'au bout. Il paraît très agité et troublé, il se remet après quelques minutes, puis reprend... » (2).

Ainsi, la seule analyse du texte figurant entre parenthèses après le discours éclaire déjà sur l'attitude des journaux. Mais nous disposons heureusement de commentaires plus étendus, particulièrement dans les journaux de l'opposition. La presse gouvernementale porte, en effet, davantage son attention sur l'évolution politique générale. C'est ainsi que le *Courrier de la Meuse*, après le scrutin, affirme avec force sa position : « Le *Courrier de la Meuse* a combattu la souveraineté de la rue, souveraineté terrible, brusque, aveugle, sourde, cruelle et inexorable, a défendu la souveraineté légale, souveraineté faible, incertaine, équivoque mais inoffensive.

Contre la souveraineté désorganisatrice et spoliatrice des clubs et des carrefours — contre le bonnet sanglant de 93 — contre les partisans de l'ochlocratie » (3).

L'argumentation du *Courrier*, *Ancien Courrier des Pays-Bas*, élève le débat en distinguant clairement la nouvelle et l'ancienne diplomatie. L'auteur de l'article intitulé « *La Séance d'hier. M. Lebeau* » reconnaît les qualités de l'orateur. « Le discours de M. Lebeau a produit hier un grand effet sur l'assemblée et même sur les tribunes. C'est un fait de plus à l'appui de notre opinion que le public peut être un juge impartial, quoiqu'il ne puisse jamais entièrement se soustraire à l'influence de la passion. De ce côté, sa justice est encore de s'abandonner sans distinction à l'influence momentanée du talent, pour quelque parti que le talent s'emploie.

» Le ministre des affaires étrangères a donc soutenu dignement sa réputation d'orateur, mais de cet aveu que nous faisons sans aucun effort, il ne résulte nullement que la question politique qui occupe au-

(1) *L'Industrie*, 7 juillet 1831, p. 2, c. 2.

(2) *Ibid.*, p. 1, c. 3.

(3) *Courrier de la Meuse*, 15 juillet 1831, p. 3, c. 2.

jourd'hui le Congrès et toute la nation ait changé de face à nos yeux ».

Sur le fond, les positions sont inconciliables. « La base du discours de M. Lebeau, le principe dont il déduit habilement tant de conséquences dans le sens de l'opinion qu'il défendait, c'est cette idée, savoir que la diplomatie est exclusivement maîtresse des destinées d'une nation. Cette idée qui n'a jamais été vraie, même dans les siècles précédents, lorsque les peuples étaient presque effacés dans les négociations politiques, cette idée est aujourd'hui de la fausseté la plus palpable. Aussi M. Lebeau ne l'a-t-il pas ouvertement posée comme faisant la partie principale de ses prémisses. Mais nous invitons nos lecteurs à étudier attentivement tout ce qu'il a dit, et ils découvriront que ce ministre n'a fait acception partout que de l'influence de la diplomatie ; nulle part de la force des principes, des sentiments nationaux, de l'entraînement des événements politiques.

» L'éloge le plus complet que l'on puisse faire de ce discours remarquable sous tant de rapports, c'est qu'il serait, selon notre propre opinion, irréfutable dans toutes ses parties, s'il était vrai que notre politique ne dût s'enquérir que de ce qui se passe dans les cabinets où s'assemblent et délibèrent les ambassadeurs de toutes les puissances.

» Nous sommes même prêts à reconnaître que notre ministre des affaires étrangères a pu être d'une entière bonne foi, a pu parler dans une conviction profonde, s'il consent d'abord à ce que nous le regardions comme entièrement converti aux doctrines politiques sur lesquelles repose le système des Metternich et des Talleyrand.

» Cette conversion est possible à la rigueur, et quoique M. Lebeau soit entré au ministère pour sa conduite si libérale dans la mémorable discussion sur l'élection des ducs de Nemours et de Leuchtenberg, nous n'entendons pas même lui faire un reproche de cette conversion, s'il reconnaît franchement qu'elle s'est opérée en lui depuis qu'il est aux affaires et qu'il les a méditées, comme on dit, *en homme d'Etat*. Mais alors, nous avons plus que jamais le droit de désirer son éloignement du cabinet de M. le régent, parce que nous sommes moins que jamais convaincus que le temps actuel permette plus longtemps de créer ou de diriger les destinées des nations avec les principes de la politique de l'ancienne école » (1).

(1) *Le Courrier, Ancien Courrier des Pays-Bas*, 7 juillet 1831, p. 4, c. 1.

Nous sommes loin ici des attaques haineuses, des accusations perfides dont Lebeau s'est plaint amèrement. C'est sur le terrain des principes que le *Courrier* élève le débat : droit des peuples contre légitimité, reconnaissance des actes révolutionnaires contre respect des traités. Le réalisme de Lebeau ne trouve pas grâce aux yeux des Lesbroussart, Ducpétiaux et Coché-Mommens, rédacteurs et éditeur du journal qui a joué un grand rôle à l'aube de la Révolution.

Les commentaires de l'*Indépendant*, fondé le 7 février 1831, d'une opposition assez avancée aux dires de Warzée (1) et rédigé en grande partie par des Français (on en connaît quatre) (2), vont dans le même sens : Défense du droit des peuples, titre incontestable de l'insurrection. Le journal reconnaît que « Le discours de M. Lebeau est dans le sens de cet orateur, le résumé le plus complet de tout ce qui a été dit à la tribune nationale » et il qualifie Lebeau « d'éloquent orateur ». Mais « l'erreur fatale du ministre c'est de croire qu'il peut exister pour nous, peuple belge, un autre droit que celui de l'insurrection. Ce droit sacré qu'ont tous les peuples de disposer d'eux-mêmes, de se constituer en société, suivant leurs convenances de mœurs, d'habitudes et de voisinage, devait, à partir de juillet et de septembre, former le droit des nations ».

L'*Indépendant* refuse aux grands états de l'Europe « le droit de nous constituer ou de nous démembrer suivant leur bon plaisir ». Il s'oppose au principe de la légitimité, à la « vieille politique despotique des souverains de l'Europe » et il défend avec vigueur le droit des peuples. « On nous permet, dit-on, de nous constituer intérieurement, sans sortir de nos frontières ; mais si par l'abus de la force que vous avez en main, vous avez mutilé un peuple, si vous avez séparé des hommes que leurs intérêts, la conformité des mœurs, de religion, d'origine et de langage, faisaient frères, prétendez-vous que ces hommes touchent aux droits d'autrui en se réunissant, en chassant de commun accord ceux qui les ont longtemps opprimés ? Ainsi l'injustice, sanctionnée par vous, est devenue un droit ? Mais ce droit, c'est celui de l'oppression, c'est celui de la force brutale, qui trop longtemps a pesé sur le monde : il est temps enfin qu'un droit plus légitime et plus juste gouverne les nations ; celui de la force intelligente des peuples qui doivent se régir par eux-mêmes suivant leur vo-

(1) A. WARZEE, *Essai historique et critique sur les journaux belges*, p. 100.

(2) F. LEY, *La Russie, Paul de Krüdener et les soulèvements nationaux 1814-1858*, p. 133. Lettre d'un informateur orangiste à P. de Krüdener, Bruxelles, vers le 20 mars 1831.

lonté, se réunir ou se diviser, si leurs intérêts bien entendus le commandent. Oui si le Brabant septentrional s'était soulevé avec nous, nous devrions le garder, il ferait partie de la Belgique comme Anvers, Liège ou le Limbourg, et notre droit serait la volonté des Brabançons du Nord ».

Le journal annonce une grande crise européenne qui répandra des flots de sang et dont sortira le triomphe du droit populaire sur celui des rois. *L'Indépendant* prophétise les grands mouvements des années 1850-1870 : « L'Allemagne et l'Italie, lorsqu'enfin elles seront mûres pour la liberté, se constitueront en peuples unis, malgré les prétentions de cette foule de petits princes qui morcellent ces deux grandes nations, et en dépit de ces chiffons de papier qu'on appelle traités de paix, contrats faits par les souverains sans la participation de leurs peuples et qui ne peuvent lier que les rois ».

« Au vieux code d'oppression que l'on appelle *Recueil des traités* » sur lequel s'est fondé Lebeau, *l'Indépendant* oppose le « droit d'insurrection, seul droit réel » (1).

*L'Indépendant* reproche au gouvernement d'avoir élu Léopold de Saxe-Cobourg roi avant d'avoir résolu la question des limites, mais la crainte de guerre et d'une réunion à la France fait réfléchir la rédaction du journal libéral. Le 9 juillet, il écrit que l'espace lui manque pour insérer la suite de l'examen du discours de M. Lebeau ; il publie cette suite le 10, en se limitant au problème de Venloo et de Maestricht, toujours avec la mention « la suite à demain ». Elle ne parut jamais. Cependant, le 11 juillet, *l'Indépendant* commente favorablement l'adoption des préliminaires de paix et adjure les Belges de demeurer unis. « A la fin de son discours, M. Lebeau a fait appel à l'union, nous nous faisons un devoir, dans l'intérêt de notre pays, d'imiter son exemple ».

Ainsi, *l'Indépendant* se distingue du *Courrier* et les deux journaux se lanceront quelques piques (2).

*L'Emancipation*, organe de l'*Association nationale*, qui groupe les adversaires acharnés du gouvernement, n'a guère commenté le discours de Lebeau. Appréhendant l'issue du scrutin, elle n'a que peu

(1) *L'Indépendant*, 8 juillet 1831 journal du soir avec la date du lendemain, p. 1, c. 1 et 2.

(2) *L'Indépendant*, 13 juillet 1831, p. 2, c. 3 « Bruxelles, 12 juillet, *Indépendance maladroite*. Le *Courrier*, jadis haut prôneur du prince Léopold de Saxe-Cobourg, mais qui depuis par une de ces volte-faces qui lui sont si habituelles, est devenu son plus fougueux antagoniste, publie sous le titre de *Flatterie précoce*, une attaque contre notre article intitulé : *Adoption des préliminaires de paix* ».

d'égard « pour les débats solennels de la grande semaine ministérielle », elle oppose les orateurs représentant la révolution aux autres qui « se sont renfermés dans l'égoïsme et les arguties étroites de la diplomatie ». Et elle conclut : « Si la victoire doit se décider par le nombre de votants, elle ne sera que momentanée, M. Lebeau, grand sacrificateur dans cette occurrence, a eu le soin de nous en prévenir. « Je défie un souverain, a-t-il dit, de régner six mois en Belgique si la possession du Luxembourg ne lui demeure acquise ». Cette seule condition considérée comme engagement royal, demeurera gravée dans l'esprit du peuple, ses défenseurs en prennent acte » (1).

La presse de province a pris aussi parti. Le *Journal de la province de Liège*, appartenant à Desoer et dont le rédacteur en chef est le français Hippolyte Guillery, défend en ce moment vigoureusement la réunion à la France. « ... Que (le Congrès) prenne donc une décision définitive ; qu'il cesse de s'opiniâtrer à organiser le provisoire, de jeter dans l'avenir les fondements d'une prochaine et inévitable révolution ; qu'il nous mette dans le port à l'abri de nouveaux orages : qu'il décrète la réunion à la France. Tout le pays l'avouera. En attendant la réunion des chambres françaises, que le Congrès nous autorise à faire flotter sur tous nos forts, sur *tous nos clochers*, les nobles couleurs de la France ; elles seront une plus sûre garantie de notre indépendance que le décret qui l'a proclamée... » (2). Le dimanche 10 juillet dans la *Revue de la Semaine*, il revient à la charge et se gausse de Lebeau. « Quelle probabilité de guerre pourrait-on concevoir, avec tant de motifs d'espérer la paix ? ... A nos yeux, il n'en est qu'une, et c'est seulement de l'arrangement des affaires Belges qu'elle peut sortir. Nous ne croyons pas que le prince de Saxe-Cobourg vienne jamais chez nous ; mais si le Congrès, d'accord avec lui et *cédant à l'éloquence entraînant de nos ministres, se laissant aller aux larmes que cette éloquence fait couler* (nous soulignons), réussit à constituer la Belgique en état hostile contre la France, la guerre est possible, elle est même probable. Croit-on que la France souffre paisiblement qu'on la frustre de ce qui lui appartient et dont elle fut arbitrairement et iniquement dépouillée en 1815 ? Ce n'est pas présumable, d'autant moins qu'avec la justice, elle a encore de son côté le vœu des populations ; car si Bruxelles tient à sa nationalité, il est d'anciens pays indépendants qui tiennent aussi à la leur ; et, pour en faire le sacrifice, ils voient plus de gloire, plus d'honneur, plus de profit, à la confondre

(1) *Emancipation*, 9 juillet 1831, p. 3, c. 1.

(2) *Journal de la province de Liège*, 7 juillet 1831, p. 3, c. 1-2, article intitulé : Vues mieux dévoilées. Réunion à la France.

dans la nationalité française, qu'à la perdre misérablement dans l'indépendance brabançonne. La France le sait, cela suffit... » (1).

Animé par de tels sentiments, le *Journal de la province de Liège* cherche à ridiculiser le député de Huy. « Si le temps et l'espace ne nous avaient pas manqué... nous aurions opposé à M. Lebeau pérorant pour la cession d'une partie du territoire, et, par un heureux mouvement d'éloquence, déclarant à sa ville natale qu'au besoin il la céderait tout comme une autre et sans plus de scrupule, le même M. Lebeau s'élevant contre les prétentions de la diplomatie et se proclamant inébranlable dans ses résolutions, lors même que l'ennemi occuperait les portes de Schaarbeek et de Louvain. Autres temps, autres mœurs.

» Ce long et verbeux plaidoyer du chef du ministère (en *je* et en *moi*, comme de coutume) nous paraît tellement propre à perdre la cause qu'il défend, et par les aveux qu'il fait de notre soumission future à l'Angleterre, et par les vues hostiles contre la France qui président à cette malheureuse combinaison, vues nettement exposées, que nous ne croyons pas possible qu'on s'y laisse tromper » (2).

Les critiques de l'*Industrie* sont plus virulentes (3) que celles du *Journal de la province de Liège*. Les motivations profondes des deux feuilles sont cependant identiques à en croire l'avocat liégeois Henri Grégoire, agent orangiste : le réunionisme français n'est que le couvert de l'orangisme (4). Le ton de l'*Industrie* est plus dur, plus persifleur, plus méchant. « Le discours de M. Lebeau, dans la séance d'hier, est une série d'allégations, tellement détachées des discussions précédentes que l'on serait tenté de croire qu'il a été composé avant que le ministre les eût entendues.

» M. Lebeau quittera le ministère, quoi qu'il arrive. Il est permis de penser que tel n'était pas son projet, lorsqu'il a commencé les né-

(1) *Journal de la province de Liège*, 10 juillet 1831, p. 3, c. 3.

(2) *Journal de la province de Liège*, 9 juillet 1831, p. 3, c. 3.

(3) Sur les débuts de l'*Industrie*, nous renvoyons à A. CORDEWIENER, *Etude de la presse liégeoise de 1830 à 1850 et répertoire général*, Cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, n° 71 pp. 115-125.

(4) Grégoire au ministre de l'Intérieur des Pays-Bas Van Doorn, 14 juin 1831. « A Liège et à Verviers, ce parti (orangiste) se marque de l'opinion française et agit sous la protection de cette couleur non proscrite. Tous les articles du *Journal de Desoer* et dans l'*Industrie* qui poussent à la réunion à la France dont on reconnaît partout l'impossibilité, ont pour but la réunion à la Hollande » in A. CORDEWIENER, *o. c.*, p. 122, note 1.

gociations de Londres. Cette abdication tardive est aujourd'hui dénuée de tout mérite, parce qu'il est évident qu'elle n'a rien de volontaire. M. Lebeau ne peut, *sans gasconnade*, essayer de s'en faire honneur ». Et plus loin, le journaliste se fait plus acerbe encore. « Personne n'avait prié M. Lebeau et les amis de M. Lebeau de compromettre leur précieuse santé. Quand l'ambition conduit à la fièvre, c'est l'ambition qu'il faut guérir et blâmer ».

Après avoir tenté de réfuter les prises de position du ministre des affaires étrangères sur la conformité des XVIII articles avec la constitution, sur la différence entre protocoles et préliminaires de paix, sur les avantages du chemin de fer liant la Belgique à l'Allemagne, sur la situation de la Flandre zélandaise, l'*Industrie* affirme que Lebeau a dénaturé l'interpellation du député de Maestricht Jaminé. « L'ami, le partisan de toutes les mutilations ne pouvait pas, sans être infidèle à lui-même, se dispenser de mutiler aussi l'opinion de ses adversaires ».

Et de terminer l'article par une dernière attaque. « En résumé, la logique de M. Lebeau laisse au lecteur le droit et la nécessité de mettre en doute toutes ses assertions. Il en est une que nous reconnaissons être vraie, M. Lebeau ne peut, quoiqu'il arrive, rester au ministère. Il est devenu impossible d'employer ses conseils, et comme Villèle vit encore à Toulouse, nous ne doutons pas que M. Lebeau n'ait sous peu le courage de revenir à Liège » (1).

Le *Messenger de Gand*, autre journal orangiste, reparait précisément le 7 juillet, après une interruption de trois mois à la suite du pillage du 23 mars 1831 (2). On y trouve des commentaires de la même veine que dans l'*Industrie*. « Il est surprenant que dans la séance du Congrès d'hier, aucun orateur n'ait entrepris de réfuter les sophismes dont fourmille le discours de M. Lebeau en faveur de l'acceptation des protocoles ou des 18 articles, ce qui est la même chose. Personne n'a eu l'idée de lui démontrer que ses mesures relatives à la perte de la nationalité, à l'occupation étrangère n'étaient que de vains épouvantails, d'absurdes artifices oratoires ».

La royauté du prince de Saxe-Cobourg est un acte hostile contre la France, qui n'attendra pas six mois « pour se délivrer du voisinage d'un proconsul anglais ». Nous perdrons notre nationalité et l'antichrétien *Messenger* de plaindre benoîtement « notre clergé réduit à la

(1) *L'Industrie*, 7 juillet 1831, p. 3, c. 3.

(2) E. VOORDECKERS, *Bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse Pers. Repertorium (1667-1914)*, Cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, n° 35, p. 345, n° 3.

portion congrue du clergé français » et de taxer nos ministres « d'ineptie et d'aveuglement » (1).

Le lendemain, le journal orangiste gantois revient à la charge contre Lebeau, dont il trace un portrait peu flatteur : « M. Lebeau ne fut jamais un véritable ministre de révolution. A qui veut jouer un pareil rôle, il faut de la chaleur, de l'énergie, la souplesse nécessaire pour suivre, sans effort, les ondulations diverses des passions populaires. M. Lebeau n'eut jamais rien de tout cela. Sec, froid et gourmé avec son caractère tout d'une pièce, son pédantisme inné et perfectionné, son admiration raisonnée pour lui-même et pour tous les actes qui en émanent, il est, selon nous, l'homme de la terre le moins en état d'administrer la Belgique, à l'heure qu'il est » (2). Il a vendu la Belgique à l'Angleterre, elle devenait un second Hanovre et de moquer le prince Léopold, « ce génie des métamorphoses » qui d'Allemand s'était fait Anglais et d'Anglais se transformerait en Belge.

Ainsi comme l'écrivait le *Politique* (857 abonnés en 1831) le 10 juillet, le *Messenger de Gand* « dont l'orageuse existence a toujours été consacrée à la défense de l'opinion anti-révolutionnaire, reparait avec un masque de patriotisme et en faisant retentir bien haut les mots ronflants de *constitution violée*, de *révolution trahie* ». Il est ainsi d'accord avec le *Lynx* (358 abonnés en 1831), l'ancienne *Gazette officielle des Pays-Bas*, qui vient lui aussi de se démasquer et de prêcher la guerre (3).

Le *Messenger de Gand* « se trouve en outre, d'accord sur ce point avec un honorable confrère et ancien ami, *M. Durand*, rédacteur du *Journal de La Haye* et organe habituel des pensées et des rancunes du roi Guillaume » (4).

Parmi les feuilles hollandaises, c'est précisément celle-là que nous avons choisie pour étudier les réactions de la presse d'Outre-Moerdijck. Le *Journal de La Haye* reprend au *Courrier* le discours de Lebeau et met en bonne place l'accueil enthousiaste qu'il a reçu (5). Le 11 juillet il écrit que « Le prince Saxe-Cobourg aura une majorité probable dans l'assemblée que le ministre Lebeau a su gagner ». Le

(1) *Messenger de Gand*, 7 juillet 1831, n° 1, p. 4, c. 1 et 2.

(2) *Messenger de Gand*, 8 juillet 1831, n° 2, p. 3, c. 3, article intitulé *Fin prochaine du ministère Lebeau*.

(3) *Le politique*, 10 juillet 1831, p. 2, c. 2-3.

(4) *Ibid.*

(5) *Journal de La Haye*, 9 juillet 1831. Suppl. p. 2, c. 3.



lendemain, il s'appuie sur le discours de Lebeau « pour prouver au lecteur, par les expressions même du manifeste belge, combien la note des 18 articles était conforme aux intérêts belges, et attentatoire aux intérêts et aux droits les plus sacrés de la Hollande. Ce discours émane de M. Lebeau, homme dévoué à l'Angleterre et qui tient de l'Angleterre même l'explication jésuitique que l'on peut donner aux 18 articles rédigés exprès, comme on voit, dans un sens double, sens qui prête merveilleusement à l'astuce politique » (1). (Charles) D(urand), journaliste éprouvé, consacre le même jour un article d'une page et d'une colonne aux « Moyens de salut » pour la Hollande qui ne peut accepter les XVIII articles en se fondant sur l'interprétation que Lebeau leur a donnée, et d'examiner « le beau discours de M. Lebeau, l'interprète et le commentateur officiel belge de ces propositions, et ainsi de notre partie adverse même ». Venloo, Maestricht, le Luxembourg, pour Lebeau « qui paraît un *maître en fait d'imposture* », rien n'est perdu pour la Belgique. « Mais la fourberie ne s'arrête pas là, « *il plantera le drapeau rebelle jusqu'au cœur de la Hollande*. « Cet habile politique voit donc dans les préliminaires les moyens de chicaner et de dépouiller la Hollande » et il étend ce « système d'escobarde en territoire » à la dette. La Hollande doit rejeter les préliminaires et contraindre l'adversaire par la force des armes.

\* \*

\*

La presse anglaise qui soutient le gouvernement whig Grey dans lequel Palmerston est secrétaire d'Etat, ne tarit pas d'éloges sur l'habileté et l'éloquence de notre ministre des affaires étrangères (2). Dès le 8, le *Times* donnait un résumé en 56 lignes du discours de Lebeau d'après le texte de l'*Indépendant* fait par le *Globe* (de Paris). Une correspondance privée de Bruxelles, 5 juillet, insistait sur l'effet du discours « d'un raisonnement profond, qui retint l'attention la plus grande du Congrès pendant deux heures et demie, Lebeau exposa l'Etat du pays, les raisons des négociations et la nécessité de fortifier le gouvernement, avec une telle lucidité qu'à la fin, l'assemblée se leva, le Vice-Président quitta son fauteuil et nombre de ses adversai-

(1) *Journal de La Haye*, 12 juillet 1831, p. 1, c. 3.

(2) Sur la presse anglaise du temps et la politique étrangère il faut lire Sir Charles WEBSTER, *The Foreign Policy of Palmerston, 1830-1841*, t. I, pp. 45-54. Les relations du gouvernement Grey avec la presse ont été étudiées par A. ASPINALL, *Politics and the Press*, c. 1780-1850, p. 236 sv.

res se pressèrent autour de lui pour lui présenter leurs félicitations. Le résultat de ce discours a été la conversion de plusieurs personnes depuis longtemps adversaires de la politique de M. Lebeau qui ont affirmé leur détermination de le supporter à cette occasion » (1).

Le 11 juillet, le *Times*, dans un *Express* de Bruxelles du samedi 8, attribuait l'échec des révolutionnaires à la pluie, à l'attitude de Louis-Philippe et en troisième lieu « à l'exposé habile et patriotique » du ministre des Affaires étrangères (2) ; dans le même numéro, une correspondance privée du 6 juillet affirmait d'autre part que « l'admirable discours de M. Lebeau avait produit les résultats les plus favorables » (3).

Le 14 juillet enfin, le vote intervenu, le *Times* est plein d'émphase : Toute l'Europe ou du moins tous les pays désireux de paix doivent reconnaître une dette de reconnaissance à ce ministre belge compétent (M. LEBEAU) dont la puissance de raisonnement et l'éloquence « électrique » ont jeté un tel charme irrésistible de paix sur les humeurs violentes et les desseins discordants du Congrès. Comme M. Lebeau se trouve maintenant à Londres, on ne lui ménagera aucune marque d'égard ni d'admiration (4).

*The Courier*, journal du soir de tendance libérale, le 7 juillet, annonce dans une lettre particulière du 5, la victoire du gouvernement par plus de 40 voix, le discours de M. Lebeau « was of the most eloquent description — even his enemies shed tears » (5), et le 9, le *Courier* revient sur ce discours, « a master piece of eloquence » qui a produit un grand effet sur le Congrès et a détaché de l'opposition beaucoup de ses plus chauds partisans » (6), ce commentaire résultant d'une lettre du correspondant particulier du journal de Bruxelles, datée du 6 juillet. « L'effet produit par l'admirable discours de M. Lebeau a été des plus remarquables. Il a jeté une ombre sur tous les autres et découragé beaucoup de ceux qui avaient l'intention de parler ». « L'impression faite par M. Lebeau sur le public est aussi honorable pour le public que pour lui-même. Elle montre que le pu-

(1) *The Times*, 8 juillet 1831, p. 4, c. 6.

(2) *The Times*, 11 juillet 1831, p. 5, c. 2.

(3) *The Times*, 11 juillet 1831, p. 5, c. 3.

(4) *The Times*, 14 juillet 1831, p. 3, c. 4.

(5) *The Courier*, 7 juillet 1831, p. 4, c. 3. Sur le *Courier*, passé à la cause whig en 1830, à la formation du ministère Grey, cf. ASPINALL, *o. c.*, p. 241.

(6) *The Courier*, 9 juillet 1831, p. 2, c. 2.

blic est ouvert et prêt à reconnaître le talent et le mérite même chez l'adversaire » (1). Un autre correspondant du *Courier* écrivait de Bruxelles, le même 6 juillet, qu'il y avait 70 voix fermement opposées à l'adoption des préliminaires et que trente voix incertaines attendaient un souffle de vent pour se décider. Le discours de M. Lebeau fut ce souffle de vent qui ébranla leur détermination et des députés très hostiles au système ministériel sont passés dans ses rangs, parmi lesquels M. A. Rodenbach, le député aveugle, qui s'était toujours distingué par la violence de ses opinions (2).

Ce correspondant insistait aussi sur la défection du *Journal des Flandres* édité par des prêtres catholiques, passé au gouvernement et sur la continuité du *Courier de la Meuse*, journal liégeois, également édité par un prêtre catholique. « Ainsi, vous voyez que nos ecclésiastiques ne sont pas aussi intolérants qu'on le croit généralement » (3). Le *Globe and Traveller*, autre journal whig, qualifie aussi le discours de Lebeau, qui fit sur le Congrès « une profonde impression » de « très remarquable » (cfr. *Journal de la Belgique* et l'*Indépendant*) (4) et « d'extrêmement puissant » (5).

Quant au journal de l'opposition tory le *Morning Post*, défenseur acharné de la légitimité et adversaire déterminé de la Belgique, après avoir annoncé le 7, le rejet probable des XVIII articles, la Belgique n'étant pas faite pour la Royauté (6), il écrit le 11 qu'un revirement s'est produit suite à la discussion (7), mais il ne mentionne pas le discours de Lebeau du 5, le sort de la pension annuelle de 50.000 livres attribuée au prince à la suite de son mariage avec la princesse Charlotte retenant bien plus l'attention du journal.

C'est le même silence sur le discours de Lebeau dans le *Standard*, journal tory du soir, sauf une ligne reprise au *Journal de la Belgique*, alors qu'il reproduit une description très noire du correspondant du *Morning Herald* à Bruxelles sur l'attitude de la *canaille* et des *sans-culottes* (en français dans le texte) dans les tribunes du Congrès

(1) *The Courier*, 9 juillet 1831, p. 2, c. 3.

(2) *The Courier*, 9 juillet 1831, p. 2, c. 3.

(3) *The Courier*, 9 juillet 1831, p. 2, c. 3.

(4) *The Globe and Traveller*, 7 juillet 1831, p. 4, c. 2. Sur ce journal, cfr. A. ASPINALL, *o. c.*, pp. 243-247.

(5) *Ibid.*, p. 4, c. 2.

(6) *The Morning Post*, 7 juillet 1831, p. 3, c. 3.

(7) *The Morning Post*, 11 juillet 1831, p. 7, c. 3.

au début du débat (1) et qu'il rapporte le bruit d'une formidable opposition à Liège qui s'apprête à se proclamer *ville indépendante* si le prince Léopold devient roi (2). Le *Standard* n'annonce même pas le résultat du vote qui a provoqué à Paris de l'amertume ; pour le journal, le choix du prince Léopold est une solution provisoire qui n'excèdera pas six mois (3). Le *Morning Herald*, autre journal tory, consacre du moins 68 lignes au discours de Lebeau, en résumant l'*Indépendant*, mais il n'y a point de correspondance particulière ni d'appréciation spéciale sur ce discours. Il est vrai que le journal insiste sur la puissance des éléments révolutionnaires à Gand, à Liège, sur la grande jalousie qui existe entre Bruxelles et Liège, et Gand, Liège et Bruxelles (4) et que son correspondant particulier considère que l'Angleterre n'a rien gagné à voir le nom de Palmerston lié à celui de la Sainte-Alliance, ni le Prince Léopold à tirer pour elle les marrons du feu.

\*

\*   \*   \*

Parmi les journaux français que nous avons pu consulter, le *Journal des débats*, conservateur, reproduit sur trois colonnes le discours de Lebeau, son correspondant particulier écrivant « qu'il a attiré bien des voix au système des préliminaires » (5), précisant le lendemain que le gain est au moins de trente voix (6) ; le 9, ce même correspondant écrivait : « Aujourd'hui, Bruxelles se réjouit du décret du Congrès et il est probable que si le reste de la nation ne partage pas tout à fait la joie de la capitale, il n'y aura pas, comme on a cherché à en faire courir le bruit, de manifestation hostile au prince. Ce soir, on prépare une sérénade brillante pour M. Lebeau. Quel changement ! Où sont les imprécations qu'on lui lançait il y a huit jours ! » (7).

Le *Constitutionnel*, du centre-gauche, opposé aux XVIII articles et au prince Léopold, consacre le 8 juillet deux colonnes au discours,

(1) *The Standard*, 6 juillet 1831, p. 3, c. 5. From the private Correspondent of the *Morning Herald*, Brussels, Saturday 2 July.

(2) *The Standard*, 6 juillet 1831, p. 3, c. 4.

(3) *The Standard*, 14 juillet 1831.

(4) *Morning Herald*, 7 juillet 1831, p. 3, c. 4.

(5) *Journal des débats*, 9 juillet 1831, p. 2, c. 1.

(6) *Ibid.*, 10 juillet 1831, p. 2, c. 3.

(7) *Ibid.*, 12 juillet 1831, p. 2, c. 1.

repris au *Moniteur belge* et mentionne l'accueil qu'il reçut (1) ; le lendemain, il reproduit une dépêche de son correspondant particulier à Bruxelles du 7 juillet. « Le discours de M. Lebeau a attiré bien des voix au système des préliminaires. Aujourd'hui, on ne doute pas de son triomphe » (2).

Pour le *Globe*, journal de la doctrine de Saint-Simon, « M. Lebeau soutient la gageure : il résiste à toutes les attaques. Appuyé sur sa majorité parlementaire, il espère arriver au but, et déjà dans une réunion préparatoire, 120 membres se sont prononcés pour l'acceptation pure et simple des XVIII articles » mais « on ne peut prévoir ce qu'une semblable décision produira dans la province qui n'était pas déjà très bien disposée pour Léopold » (3). Et le *Globe* d'annoncer que le député Pirson se retirera à Dinant, constituera le duché de Bouillon en république indépendante, réclamera l'appui de la France en lui offrant le droit de garnison dans la forteresse tandis que le député Roussel de Louvain a déclaré que son intention était aussi de se séparer de Bruxelles en cas d'adoption des 18 articles (4).

\*

\*   \*   \*

Le journal de la doctrine de Saint-Simon en Belgique, l'*Organisateur belge*, est particulièrement digne de retenir l'attention. Il a consacré, le 10 juillet, un article d'une colonne et demie, intitulé « Monsieur Lebeau » au discours du ministre des Affaires étrangères. Mais de tout le discours, il extrait une phrase qu'il interprète dans son optique propre : « Toutes les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration du sort moral, physique et intellectuel de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre ». L'éloge que l'auteur de l'article, M(achereau, sans doute), fait de Lebeau, laisse apparaître la sympathie des saint-simoniens pour le député hutois, l'ami de Charles Rogier, que nous savons avoir été intéressé par la propagande saint-simonienne (5). « M. Lebeau, dans son discours plein d'éloquence et de logique, après s'être constamment appliqué à démontrer que les in-

(1) *Le Constitutionnel*, 8 juillet 1831, p. 1, c. 2.

(2) *Ibid.*, 9 juillet 1831, p. 2, c. 1.

(3) *Le Globe*, 9 juillet 1831, p. 2, c. 1. Dans la collection du *Globe* consultée, les numéros 187, 188 et 189 des 6, 7 et 8 juillet manquent.

(4) *Ibid.*, 9 juillet 1831, p. 2, c. 3.

(5) Machereau était membre au troisième degré de la religion nouvelle. Cfr P. DEBOUXHTAY, le Saint-Simonisme à Liège et à Verviers en 1831, *La Vie wallonne*, 1930-1931, t. XI, p. 413.

térêts des personnes ou de localités devaient céder à l'intérêt général, a dit à propos de la cession de Venloo : « Outre que je vois dans tous les pays les opinions politiques se fractionner de manière à ce que jamais tous les habitants ne soient pas compromis, je vois encore cette classe pauvre, de laquelle j'espère nous pourrions bientôt améliorer le sort ; je vois, dis-je, cette classe la plus nombreuse qui, par la pauvreté et l'ignorance dans laquelle on la laisse croupir et végéter, échappe toujours aux réactions politiques ». Ainsi, le ministre le reconnaît, cette portion la plus misérable de la nation, qu'on appelle peuple, pourra échapper à la vindicte de la Hollande, mais c'est parce que le hasard de la naissance ne lui lègue pas même un asile dans la patrie. Partout où elle pourra porter ses pas, elle ne saurait être plus mal qu'où elle est née. Nulle part, elle ne peut perdre, elle n'a rien, rien que sa misère ; elle a tout à gagner ; mais le ministre l'a senti, et nous en avons été profondément émus. Le temps est venu de s'occuper de l'amélioration morale, intellectuelle et physique de la classe la plus nombreuse. Il a témoigné le plus vif désir de voir arriver l'époque où ce serait l'occupation spéciale du Congrès. Nous l'en félicitons et nous appelons avec lui cette époque de tous nos vœux ». Et de souhaiter le retour prochain au ministère de Lebeau. « Alors il pourra déployer tout ce que son beau talent lui donne d'appui pour défendre une si belle cause, largement et avec plénitude ».

Il loue aussi Lebeau de savoir s'élever au-dessus des contingences locales. « Il pourra s'abandonner sans réserve à ce cosmopolitisme généreux qui efface pour lui les murs de Huy, sa ville natale, pour lui faire trouver identiques les intérêts de l'Italie, de la Pologne et ceux de la patrie ; car cette classe malheureuse pour laquelle il désire moralité, bien-être et instruction partout réclame sa sollicitude et ses sympathies. Il pourra dire comme aujourd'hui : ma patrie est partout, car ses commettants ne seront plus seulement les habitants de Huy, de la Belgique, de l'Europe mais l'humanité tout entière » (1).

Ainsi, le député de Huy avait-il trouvé une audience favorable auprès des saint-simoniens qui attendaient d'une alliance franco-anglaise des progrès matériels et moraux pour la société.

L'impression profonde laissée par le discours du 5 juillet n'apparaît nulle part mieux que dans le journal satirique d'opposition le *Mé-*

(1) *L'Organisateur belge*, 10 juillet 1831, 1<sup>re</sup> année, n° 7, p. 50, c. 2 - p. 51, c. 1, article intitulé : « Monsieur Lebeau ».

*phistophélès*. Le 10 juillet, il fait l'éloge d'un orateur habile, « Ironique jusqu'au sarcasme, élevé jusqu'au grandiose, pathétique assez pour arracher des larmes, il poursuit pendant deux heures et demie sa course majestueuse et sa pensée est toujours claire et toujours comprise, sa parole toujours puissante et toujours écoutée.

Grand et noble spectacle que celui-là, admirable entraînement de l'éloquence, qui saisit l'âme si profondément que tous les auditeurs oubliant leur conviction, partagent celle de l'orateur, et s'élançant avec lui vers le but qu'il veut atteindre. Pendant qu'il parlait, ses adversaires eux-mêmes ne songeaient pas à le réfuter, ils se laissaient aller avec délices à ce torrent de paroles harmonieuses pour l'oreille et pour l'esprit. Puis, quand il eut fini, on se précipita vers lui avec des phrases de félicitations et des larmes ; tel qui bientôt devait l'attaquer encore et l'outrager peut-être (H. de Brouckère), serrait convulsivement sa main, ému qu'il était par le talent irrésistible de son antagoniste.

« Claes ! le spirituel railleur Claes pleurait, et quelques sots ont ri de ses larmes ; ceux-là ne feront jamais, j'en répons, un discours pareil à celui du 5 juillet » (1).

\*  
\*   \*  
\*

Dans l'histoire de l'Etat belge, peu de discours ont eu pareille influence. L'envoyé de la Conférence de Londres auprès de Guillaume 1<sup>er</sup>, Wessenberg, a insisté sur le poids de ce discours sur la décision royale de rejeter les propositions (2) et Palmerston écrivit le 9 juillet 1831 à Talleyrand que « le discours de Lebeau a converti plusieurs, entre autres Rodenbach et Coppens et on disait à Bruxelles que le discours avait fait parler un bègue et avait fait voir clair à un aveugle » (3). Ce n'est ni la presse ni l'accueil réservé par elle à ce discours qui a modifié le résultat du scrutin. Dans l'arène du Congrès, l'influence de l'orateur a été profonde, elle n'a pas été décisive, puisqu'elle n'a pas convaincu tous ses admirateurs. Cependant, la diffusion dans tout le pays de l'enthousiasme déchaîné par le ministre des Affaires étrangères a rassuré fonctionnaires et officiers. Ainsi, les

(1) *Le Méphistophélès*, 10 juillet 1831, p. 1, c. 2.

(2) H. T. COLENBRANDER, *Gedenkstukken der Algemeene Geschiedenis van Nederland, 1830-1840*, t. III, p. 208, Wessenberg à Palmerston, La Haye, 12 juillet 1831.

(3) *Mémoires de Talleyrand*, t. IV, p. 493. Palmerston à Talleyrand, 9 juillet 1831.

tentatives révolutionnaires devenaient plus malaisées. Lebeau a rendu confiance à ceux-là qu'avaient ébranlés à Bruxelles et dans les provinces les démonstrations de rues et les déclamations bruyantes. Le vote des XVIII articles au Congrès, l'apaisement dans la rue, l'échec des menées révolutionnaires sont les conséquences d'un grand discours. Le *Times* avait quelque raison d'écrire dans son éditorial du 14 juillet que « M. Lebeau avait donné peut-être un des plus splendides exemples dans les temps modernes de l'influence d'un discours venant à son heure pour faire osciller les Conseils d'une nation » (1).

---

(1) *The Times*, 14 juillet 1831, p. 3, c. 4.





